

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2022

SAEE PETITE ENFANCE

2 Rue du Garon 69530 BRIGNAIS 04 78 60 73 30

Directrice de Territoire: Véronique GELIN

Directrice de Pôle : Audrey MAUGEIN

Directeur de Pôle en remplacement : Antoine GRAPPIN

Directrice de Pôle en remplacement : Audrey BONJOTIN

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant 69 003 Lyon

Directrice Générale: Anna SAURI LOPEZ

Sommaire



1. Activité et personnel	1
1.1. Activité	1
1.2. Personnel	3
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité	4
2.1 Faits marquants	4
2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats	5
2.3 Expression et participation des usagers	6
2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques	6
2.5 Démarche qualité	7
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	7
3.1 Admissions	7
3.1.1. Demandes d'admissions	7
3.1.2. Refus d'admission	9
3.1.3. Usagers admis	9
3.2 Usagers suivis dans l'année	. 11
3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population	. 11
3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins	. 14
3.3 Usagers sortis	
3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie	
3.3.2. Motif de sortie	. 21
3.3.3. Orientation à la sortie	
4. Locaux et moyens matériels	. 24
5. Perspectives 2023	

1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'année 2022 a été marquée par l'augmentation de la capacité d'accueil au SAEE Petite Enfance au 1er septembre 2022. Cette augmentation a été actée par le Département jusqu'au 31 décembre 2023 et fait suite, entre autres, à la suractivité constatée en 2021. Nous attendons de savoir si ces places seront pérennisées. Le service est passé de 15 places à 20 places, ce qui a permis de diminuer la liste d'attente et de répondre plus rapidement aux demandes d'admission à compter du mois de Septembre 2022.

L'activité du SAEE Petite Enfance a été réalisée à 100%. Nous avons eu une légère baisse de l'activité entre les mois d'Octobre et Décembre suite à deux mises à l'abri ayant abouti à des placements et dans l'attente de dossiers de la cellule d'orientation. Cela a été compensé par une suractivité sur le premier semestre 2022.

Nous constatons en cette fin d'année 2022 une augmentation significative du nombre de dossiers venant de la cellule d'orientation. Cela va nous permettre de bien anticiper nos admissions futures.

Actuellement, le Service SAEE Petite Enfance est bien repéré par les différents Territoires du Département et le travail de réseau et de partenariat se poursuit.



SAEE PETITE ENFANCE SUIVI DE L'ACTIVITÉ 2022

CAPACITE	D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		15	puis 20 à compter du 01/09/22
Nbr jours d'ouvertures		365	
TAUX D'OCCUPA	TION	Nbr de jours	
Demandé	100%	6 085	
Accordé	100%	6 085	

Tarif autre	0
-------------	---

			REA	ALISE			EN JOURNEES			EN EUROS									
MOIS	Usagers présents fin de	RHONE	REALISE	HORS RHON	E	ACC	ORDE		ECARTS			REAL	LISE		ACC	ORDE		ECARTS	
WIOIS	mois	2022	2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	18	558	497	0	558	465	465	93	93	120%	32 745	76,25	34 788	34 788	34 788	34 788	0	0	100%
Février	18	531	375	0	1 089	420	885	111	204	123%	32 745	76,25	34 788	69 576	34 788	69 576	0	0	100%
Mars	19	566	372	0	1 655	465	1 350	101	305	123%	32 745	76,25	34 788	104 364	34 788	104 364	0	0	100%
Avril	18	567	354	0	2 222	450	1 800	117	422	123%	32 745	76,25	34 788	139 151	34 788	139 151	0	0	100%
Mai	18	593	465	0	2 815	465	2 265	128	550	124%	32 745	76,25	34 788	173 939	34 788	173 939	0	0	100%
Juin	18	564	436	0	3 379	450	2 715	114	664	124%	32 745	76,25	34 788	208 727	34 788	208 727	0	0	100%
Juillet	19	602	444	0	3 981	465	3 180	137	801	125%	32 745	76,25	34 788	243 515	34 788	243 515	0	0	100%
Août	18	583	465	0	4 564	465	3 645	118	919	125%	32 745	76,25	34 788	278 303	34 788	278 303	0	0	100%
Septembre	20	552	467	0	5 116	600	4 245	-48	871	121%	32 745	76,25	34 788	313 091	34 788	313 091	0	0	100%
Octobre	18	555	503	0	5 671	620	4 865	-65	806	117%	32 745	76,25	34 788	347 878	34 788	347 878	0	0	100%
Novembre	18	562	508	0	6 233	600	5 465	-38	768	114%	32 745	76,25	34 788	382 666	34 788	382 666	0	0	100%
Décembre	18	571	551	0	6 804	620	6 085	-49	719	112%	32 745	76,25	34 788	417 454	34 788	417 454	0	0	100%



1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes : vacances au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0,80 ETP	0	3
ADMINISTRATION	0,60 ETP	0	0
EDUCATIF	5 ETP	0	1
SOIN	0,75 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0,30 ETP	0	0
	7,45 ETP		

Des changements sont à constater au niveau de la Direction. La Directrice Audrey MAUGEIN part en congé maternité précoce en 2021, et est remplacée par Antoine GRAPPIN, jusqu'en Septembre 2022. Deux mois après sa reprise de poste, alors que ce dernier se voit confier la direction du pôle de Villefranche, elle repart en congé maternité et est remplacée par Audrey BONJOTIN. Ce double changement de la Direction en une année a été accompagné avec toute la bienveillance possible, et des points réguliers entre les Directeurs de Pôle s'effectuent encore à ce jour, pour garantir la plus solide continuité de service possible. Audrey BONJOTIN restera en poste jusqu'au retour d'Audrey MAUGEIN.

L'équipe a rencontré quelques mouvements durant l'année 2022. L'augmentation de la capacité d'accueil du SAEE Petite Enfance a généré le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants à temps plein, ainsi que la création d'un poste de Cheffe de service à 0,70 ETP, toutes les deux en CDD jusqu'au 31 Août 2023, reconductible jusqu'au 31 Décembre 2023. La Cheffe de Service en poste depuis l'ouverture du service a donc pu, en Septembre 2022, se rendre exclusivement disponible sur le SAEE de Brignais.

L'équipe est aujourd'hui composée de 5 éducatrices, d'une psychologue et d'une Cheffe de Service à 0,70 ETP.

L'éducatrice spécialisée du service est revenue de congé maternité en Juillet 2022. Une éducatrice de jeunes enfants a été en arrêt maladie entre les mois de Juin et fin Août et une autre éducatrice de jeunes enfants est partie en congé maternité en Octobre 2022 et a été remplacée par une éducatrice de PJJ.

La psychologue du service a également été en arrêt tout le mois de Septembre. Malgré ce turn-over et ces absences, l'équipe a assez vite retrouvé une stabilité et l'activité a pu se poursuivre ainsi qu'une bonne cohésion et dynamique au sein du service.



Analyse de la pratique

C'est sur la même rythmicité que lors de l'exercice précédent que l'équipe éducative a bénéficié de l'analyse de la pratique en poursuivant le travail engagé avec le même intervenant clinicien ayant une approche systémique. A raison d'1h30 tous les mois et sur 12 séances, cette instance représente pour chaque membre de l'équipe un étayage important et nécessaire permettant l'efficience de nos accompagnements, qu'il s'agisse de travailler des stratégies d'intervention ou d'ajuster nos postures et notre accompagnement auprès des familles.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022						
Collective / Individuelle	Intitulé	Interne / Externe				
Individuelle	Tuteur de proximité module 1	Externe (ARFRIPS)				
Collective	Co-développement	Interne				
Collective	Logiciel NEMO	Externe (TROIZAIRE)				
Collective	ESOPPE	Interne				

Toute l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologue, assistant administratif, Cheffe de Service) du SAEE a bénéficié de la formation NEMO par une entreprise externe. Ce logiciel NemoWeb a été choisi par l'association ACOLEA pour gérer l'ensemble des informations contenues dans le dossier unique de l'usager.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Les changements liés à l'augmentation de la capacité d'accueil au SAEE Petite Enfance ont donné lieu à une nouvelle dynamique d'équipe et à l'émergence de nouveaux projets.

Cette ouverture de 5 places supplémentaires nous a permis de répondre au besoin croissant d'accompagner les jeunes enfants et leur famille dans le cadre d'un placement sous forme externalisée.



Après cette longue période de COVID qui a donné lieu à de l'isolement, l'année 2022 a été la période des retrouvailles. Le service s'est inscrit dans une démarche de rencontres pour « se connaître, se parler et partager », que cela soit au sein même d'ACOLEA ou bien sur l'extérieur. Ainsi il y a eu notamment le forum associatif d'ACOLEA en Septembre 2022 (premier rendez-vous de rencontre de l'ensemble des salariés de notre association depuis sa création) mais aussi la journée partenariale en Décembre 2022 qui a permis la rencontre et la présentation des différents partenaires de la protection de l'enfance des Territoires T2 et T3. Ces journées ont apporté du renouveau et ont permis de mieux comprendre nos actions d'aujourd'hui pour mieux penser celles de demain.

Cette année 2022 a été marquée par le projet de réécriture du livret d'accueil du SAEE Petite Enfance. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur un livret d'accueil ayant été mis en place sur le pôle Villefranche afin de permettre une homogénéisation de ce document sur les services externalisés du Territoire Rhône.

L'équipe a également créé une plaquette du SAEE Petite Enfance à l'attention des partenaires précisant toutes les informations nécessaires à connaître sur le service (modalités d'accompagnement, Territoires concernés, composition de l'équipe, travail partenarial, astreinte cadre et permanence éducative).

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Sorties collectives

Une sortie collective a été organisée au Parc de Courzieu au mois de Juillet. Trois familles y ont participé.

Une sortie au plan d'eau de Cormoranche a été organisée au mois d'Août. Elle s'est faite avec le SAEE Villefranche pour une fratrie de 3 enfants, avec lesquels le SAEE Petite Enfance était en situation partagée.

Des sorties individuelles sont régulièrement organisées avec les familles (aquarium, ferme pédagogique, happy city, Touroparc, promenade dans les bois etc.).

Actions partenariales:

Le SAEE PE a participé, le 9 Décembre 2022, à une journée partenariale organisée par le Territoire Monts et Coteaux du lyonnais. Cette journée s'est tenue à l'Arbresle. De nombreux partenaires étaient présents : MDR, ADMR, SAEE intervenant



sur ce territoire, MDPH, PMI etc. A cette occasion, nous avons pu présenter et détailler notre projet de service.

2.3 Expression et participation des usagers

Un « café des parents » a été organisé pour le Samedi 15 Octobre 2022 au SAEE de Villefranche-sur -Saône. Ce groupe de parole avait été préparé en amont par les éducatrices du SAEE Petite Enfance et la psychologue du service. Nous avions convenu que toutes les éducatrices seraient présentes ce jour-là : deux devaient animer le temps de parole avec la psychologue et les deux autres animaient un temps ludique auprès des enfants. L'objectif était de vivre un moment convivial et d'échanger sur des sujets que les parents désiraient aborder ce jour-là, autour d'une boisson chaude et de viennoiseries.

Quatre familles ont accepté l'invitation, trois d'entre elles n'ont pu venir car elles avaient des enfants malades. Seule une famille pouvait être présente. Ce café des parents a finalement été annulé au vu du peu de pertinence de n'avoir qu'une seule famille présente.

La question de l'expression et de la participation des usagers du SAEE Petite Enfance a été ré-abordée en fin d'année 2022. Des réflexions sont en cours pour trouver quelles modalités proposer aux familles en prenant en compte qu'elles sont situées sur tout le département du Rhône.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Deux cellules de veille ont eu lieu cette année le 17 Janvier 2022 et le 4 Juillet 2022. Celles-ci ont permis de traiter :

- 3 écrits dans le cadre de violences verbales ou psychologiques dont deux à destination d'une professionnelle du service
- 3 écrits pour mise en danger de l'enfant

Sur les 6 fiches incidents, 4 concernent une seule et même famille ce qui a donné lieu à un rendez-vous de recadrage en présence de l'ASE. Malgré nos tentatives d'apaisement des tensions, une mise à l'abri des enfants a été nécessaire et a abouti à un placement ordonné par le juge. Une autre fiche incident a donné lieu à une mise à l'abri dans l'attente d'une audience anticipée venant acter le placement des enfants.

Cette année, nous avons donc continué à appliquer le protocole de mise à l'abri.

Ce dernier se veut efficient et permet une grande réactivité en cas de danger imminent. Il reste tout de même un travail à mener auprès des territoires afin d'avoir des assistants familiaux sur tout le département.



2.5 Démarche qualité

Le tableau ci-dessous nous indique les dates passées et à venir des évaluation internes et externes du SAEE Petite Enfance :

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	2018
1 ^{ère} évaluation interne	-
1 ère évaluation externe	2023
2 ^{ème} évaluation interne	-
2 ^{ème} évaluation externe	

Suite à une modification de la réglementation concernant les évaluations internes, une évaluation externe est prévue pour l'année 2023.

Il est également prévu de procéder à la réécriture du Projet d'établissement sur le deuxième semestre 2023.

Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

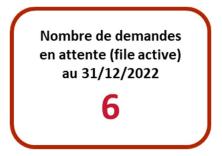
3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	18	19	17	6%
Admissions non réalisées	4	6	2	100%
Dont refus du service	1	0	1	0%
Admissions en cours de traitement	6	3	2	200%
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	28	28	21	33%

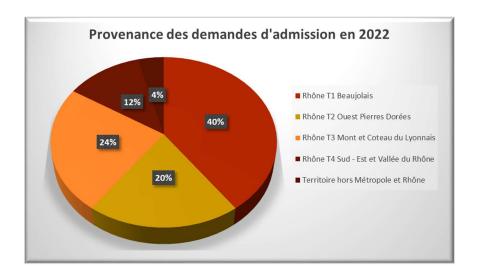
Nous avons reçu 25 demandes d'admissions en 2022. Toutefois 28 demandes ont été traitées en 2022 car 3 ont été reçues fin 2021. Sur les 28 dossiers traités en 2022, 18 admissions ont été réalisées, 3 n'ont pas abouti pour motif lié au service demandeur. Un dossier a été refusé en lien avec une limite d'âge atteinte au moment du traitement du dossier.



La moyenne d'âge au moment de la réception des dossiers a légèrement augmenté, passant de 1,6 ans en 2021 à 1,8 ans en 2022.



Fin 2022, 6 dossiers sont toujours en attente d'admission faute de places disponibles malgré la création d'un poste supplémentaire.



En 2022, 1 dossier provenait d'un territoire hors métropole et Rhône. La majorité des demandes d'admissions provenaient, comme en 2021, du territoire T1 – Beaujolais (10 dossiers sur 25, soit 40%). Ce pourcentage est tout de même en baisse par rapport à 2021 (60%).

En 2022, sur 25 demandes d'admissions reçues :

- 21 relevaient d'une mesure judiciaire (84%)
- 4 seulement d'une mesure administrative (16%)

Nous constatons une baisse significative des orientations relevant d'une mesure administrative. Cela peut s'expliquer par la mise en place du service d'AEA sur le département du Rhône.

Nous remarquons plusieurs lieux de résidence :

- 20 vivaient chez leurs parents sans SAEE (80%)



- 3 en provenance de l'accueil d'urgence pouponnière (16%)
- 1 en centre maternel avec sa maman
- 1 à l'hôpital

3.1.2. Refus d'admission

En 2022, 1 seul dossier a dû être refusé car la limite d'âge de l'enfant a été atteinte avant l'admission. Ce dossier a donc été admis par le SAEE de Brignais accompagnant des enfants de 4 à 18 ans.

Le taux d'acceptation atteint quasiment les 100% en lien avec la cellule d'orientation qui pré-qualifie des dossiers avant envoi au service.

3.1.3. Usagers admis

Nombre d'enfants admis en 2022 18

18 enfants ont été admis en 2022. Ce nombre est approximativement le même depuis 2020.

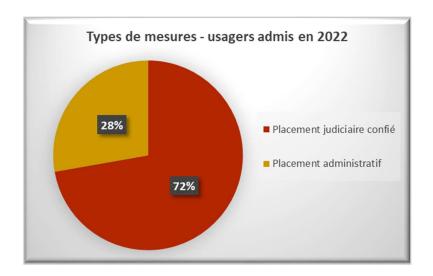
Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES USAGERS			
ADMIS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	2,1	1,7	2,3
Pourcentage de filles dans les			
admissions	44%	37%	35%

En 2022, sur les 18 enfants admis, **uniquement 4 enfants étaient âgés de 3 ans ou plus** au moment de l'admission (soit 22% contre 16% en 2021 et 24% en 2020).

La moyenne d'âge des enfants admis est de 2,1 ans. Ce chiffre est en légèrement augmentation par rapport l'année précédente.





Parmi les 18 enfants admis en 2022, 72% sont des mesures judicaires. Un chiffre qui reste toujours très proche de ceux de l'année 2021.

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS		% année		
TERRITOIRE DEMANDEUR	Année N	N	N-1	N-2
Rhône T1 Beaujolais	5	28%	15	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	4	22%	2	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	7	39%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	2	11%	2	-
TOTAL	18		19	

Concernant la provenance des admissions, nous remarquons une meilleure répartition sur le département. 39% de nos admissions proviennent du T3 – Mont et coteau du Lyonnais alors que nous n'en comptions aucune en 2021. Les admissions du T1 Beaujolais ont été divisées par 3 entre 2021 et 2022.

Scolarité / Formation professionnelle

En 2022, 4 des 18 enfants admis étaient en âge d'être scolarisés en maternelle au moment de l'admission soit 22% contre 16% en 2021. Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que ceux observés en 2021 même si nous notons une légère augmentation.

Accueil d'urgence



Le service SAEE Petite Enfance n'est pas concerné par l'accueil d'urgence.

3.2 Usagers suivis dans l'année



En 2022, ce sont 36 usagers que le SAEE Petite Enfance a accompagnés.

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés

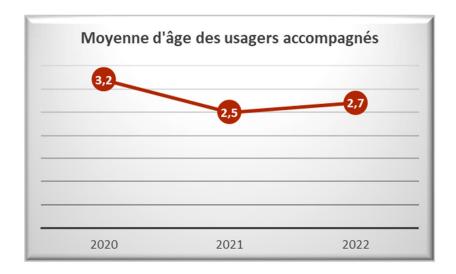
AGE DES USAGERS				Evolution
ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2	N/N-2
Moins de 3 ans	21	22	-	-
3 - 6 ans	15	12	-	-
6 - 10 ans	0	1	-	-
TOTAL	36	35		

Sur 36 enfants accompagnés en 2022, il y a 21 enfants de moins de 3 ans, soit 58% ce qui est légèrement moins qu'en 2021. A l'inverse, le pourcentage des enfants âgés de 3 à 6 ans a légèrement augmenté. Cela pourrait s'expliquer par le fait que certains enfants sont entrés dans le service à un âge proche de 3 ans.

De plus, le service poursuit son accompagnement même si l'enfant dépasse la limite d'âge en cours de mesure, dans un souci de continuité dans le parcours de l'enfant. C'est notamment le cas cette année d'une petite fille qui est rentrée dans le service en 2021 à un âge proche 4 ans et dont le suivi s'est poursuivi en 2022, année pendant laquelle elle a fêté ses 5 ans.

Moyenne d'âge des usagers





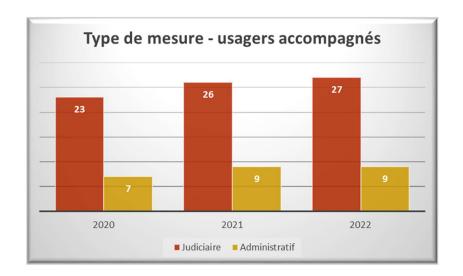
En 2022, la moyenne d'âge des enfants est de 2,7 ans. Cette moyenne est sensiblement la même que celle de 2021. Le SAEE petite enfance a cette spécificité d'accompagner des enfants de 0 à 4 ans, ce chiffre est donc en adéquation avec le projet du service.

Types de placement

Parmi les 36 usagers accompagnés en 2022, 27 relèvent de mesures judicaires (soit 75%) et 9 de mesures administratives (soit 25%). Il n'y a pas d'évolution notable de la part judicaire/administratif par rapport aux deux années précédentes (74% en 2021, 77% en 2020).

Le pourcentage des mesures judiciaires reflète la complexité familiale des usagers accompagnés impliquant l'intervention d'un juge pour enfants afin d'assurer la protection des enfants au sein même du domicile.





Provenance des usagers accompagnés

Les enfants accompagnés par le service relèvent de l'ASE du Rhône. Le SAEE Petite Enfance, dont les locaux sont situés sur Brignais, intervient sur l'ensemble du département du Rhône (hors métropole).

La cellule d'orientation permet d'avoir des demandes d'admissions ciblées et en adéquation avec le projet du service. L'âge des enfants correspond bien au projet du service, cependant, nous constatons que le SAEE Petite Enfance est de plus en plus sollicité pour intervenir dans des situations très dégradées, ce qui amènent l'équipe à questionner régulièrement le sens des missions du service afin de répondre de façons ajustées aux attentes et besoins des enfants et de leurs familles.

Tout comme en 2021, la majorité des mesures provient du T1-Beaujolais ; néanmoins ce pourcentage a baissé (57% en 2021 contre 44% en 2022). Le pourcentage des mesures en provenance du T3-Monts et Coteaux du Lyonnais a quant à lui augmenté passant de 26% à 31%. Le T2-Ouest Pierres Dorées et le T4-Sud Est et Vallée du Rhône restent les deux Territoires au sein desquels le service est le moins sollicité (ils représentent à eux deux seulement 17%).

Scolarité des usagers

Au 31/12/2022, 61% des usagers sont en âge préscolaire et 39% sont scolarisés (maternelle). La répartition des pourcentages est en adéquation avec le projet de service dont la mission est d'accompagner des enfants de 0 à 4 ans.

Ainsi un des objectifs principaux dans le travail des éducateurs est l'accès des enfants à la crèche pour soutenir et accompagner le passage de la crèche à l'école. Ces lieux d'éveil, d'apprentissage et de socialisation permettent aux enfants d'avoir une ouverture sur le monde extérieur et contribuent à leur développement.



C'est aussi un travail de partenariat qui peut se mettre en place entre notre service et la structure d'accueil dans l'intérêt de l'enfant.

Face à ce besoin pourtant essentiel d'accès à la socialisation, les usagers suivis par notre service peuvent rencontrer des difficultés pour y accéder. Cela est notamment le cas pour les EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) au sein desquels les places se font rares. Cela peut engendrer un délai d'attente assez long pour obtenir une place (pour parfois seulement 1 journée d'accueil par semaine), voire une impossibilité d'y accéder.

Une autre problématique rencontrée est celle des vacances d'été, période pendant laquelle les crèches sont amenées à fermer leur porte pendant une durée de 3 à 4 semaines, ce qui peut mettre en difficulté les familles.

Cette année nous avons eu la situation d'une maman qui tendait vers l'épuisement du fait d'avoir sa petite fille à plein temps. A défaut d'avoir une structure d'accueil ouverte, le service a dû envisager la possibilité d'une mise à l'abri pour cet enfant. Celle-ci ne s'est au finale pas mise en place mais les interventions des éducateurs ont dû être renforcées malgré une équipe en effectif réduit du fait des vacances estivales.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

• Scolarité ou formation

Sur 36 enfants accompagnés en 2022, il y a eu 7 enfants avec une problématique identifiée de retards ou absences à la crèche ou à l'école. Cela représente 19% des usagers soit près d'1 enfant sur 5. Ce pourcentage est en hausse par rapport aux années précédentes (9% en 2021 et 7% en 2020).

Nous constatons qu'il est parfois difficile pour certaines familles d'assurer une régularité autour de la scolarisation de leur enfant. Pour certains parents il peut s'agir d'une difficulté à se lever le matin pour arriver à l'heure. Pour d'autres il peut s'agir d'une difficulté à se mouvoir, accompagner leurs enfants leur demande alors beaucoup d'énergie (parents en situation d'obésité). Pour d'autres parents encore, il s'agit par moment d'une perte de sens pour eux de l'intérêt pour leur enfant d'aller à l'école ou à la crèche tous les jours.

Le SAEE Petite Enfance a souvent cette place de tiers avec l'école/la crèche, ce qui permet de faire le lien entre l'institution et la famille. Une des missions du SAEE Petite Enfance est de pouvoir se rendre dans les différents lieux de vie de l'enfant afin de voir comment celui-ci évolue en dehors du domicile familial. En cas de difficultés rencontrées sur l'extérieur (absentéismes, retard, difficultés dans les apprentissages, difficultés relationnelles, etc.), les éducateurs mettent en place des objectifs en lien avec les parents. Même si le SAEE Petite Enfance peut avoir ce rôle régulateur, il nous



semble important que les parents soient les premiers interlocuteurs des institutions car ils restent les premiers éducateurs de leurs enfants. L'idée est de favoriser un lien de confiance entre la famille et l'école et de favoriser la trilogie des perceptions (école/famille/service) afin d'inscrire les parents dans une démarche participative.

Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	4	11%	10	14
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	2	6%	3	0
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	0	0%	1	5
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	3	8%	1	4

Sur 36 enfants accompagnés en 2022, 4 enfants sont concernés par des conduites alimentaires à risque, 2 par des addictions à des substances psychoactives (du fait d'être allaités par leur maman sous traitement à la méthadone) et 3 par des comportements hétéro-agressifs.

Les conduites alimentaires à risques rencontrées cette année reflètent différentes problématiques. Il y a eu notamment une petite fille ayant des troubles de l'oralité et dont la maman, en situation de handicap, avait du mal à répondre de manière adaptée aux besoins de sa fille en termes d'alimentation et de gestion du temps repas. Deux autres enfants (un frère et une sœur) étaient quant à eux sujet à l'avidité lors des temps repas : faisant partie d'une fratrie de 4, chacun avait peur de manquer et la part de chacun n'était pas forcément assurée. Le SAEE Petite Enfance est amené à intervenir sur les temps de repas afin de pouvoir guider les parents sur leur posture parentale.

Les comportements hétéro-agressifs concernent ici des enfants ayant été victimes eux-mêmes de violence et/ou ayant vu leur(s) parent(s) subir de la violence (violences conjugales). Pour certains cela a entrainé un placement provisoire en pouponnière. Le retour au domicile peut s'avérer difficile quant à la gestion du traumatisme vécu (pour l'enfant mais aussi pour le parent). Une des missions du SAEE Petite Enfance est d'accompagner le retour à domicile et de travailler autour des liens parents/enfants. Si cela s'avère nécessaire, nous pouvons orienter les familles vers d'autres professionnels (ex: psychologue, centre de périnatalité etc.).

Droits de visite et d'hébergement



BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	10	28%	7	8
Dont visites assurées partiellement par l'établissement	3	8%	0	0
Dont visites assurées totalement par l'établissement	0	0%	0	0

Le SAEE Petite Enfance ne fait pas de visites médiatisées, celles-ci sont assurées par l'ASE.

Cependant, pour la première fois depuis 3 ans, nous avons contribué à la logistique notamment dans le cadre des transports même si nous favorisons toujours le droit commun.

D'une manière générale, nous nous sommes retrouvés cette année face à des problématiques liées à l'exercice de l'autorité parentale, aux parents séparés mais aussi au non-respect du cadre des visites ou encore le non-respect des mesures d'éloignement (présence des deux parents au domicile). Certaines mesures SAEE ont également été prolongées dans l'attente que le JAF soit saisi afin de protéger l'enfant.

• Santé et soins médicaux

La thématique de la santé et des soins médicaux représente un des axes important de notre accompagnement auprès des familles. Dès la naissance, un enfant a besoin d'un suivi de santé régulier. Ce suivi permet d'examiner la croissance du bébé, l'évolution de son développement, le fonctionnement de ses sens (la vue et l'audition notamment), la façon dont bébé semble percevoir l'extérieur et son lien avec ses parents, etc. C'est également un lieu où les parents peuvent se faire conseiller (ex : sur l'alimentation, le sommeil).

Pour différentes raisons, se rendre chez le médecin/à la PMI peut s'avérer être compliqué pour les familles que nous accompagnons (peur du regard qui peut être porté sur leur enfant, mauvaise expérience d'une IP faite par un médecin/par la PMI, difficulté à voir l'intérêt d'aller chez un médecin si l'enfant n'est pas malade, difficulté parfois à s'y rendre du fait d'être non véhiculé, etc.).

Le SAEE Petite Enfance accompagne souvent les familles lors des rendez-vous médicaux afin de soutenir les parents dans cette démarche de soins pour leur enfant. Pour les éducateurs c'est également l'occasion d'avoir un autre regard sur le développement de l'enfant et de pouvoir s'inscrire dans une démarche de partenariat en faisant le lien entre les différents professionnels qui gravitent autour de



l'enfant. Ce qui est dit lors des échanges avec les professionnels de santé, en présence des parents, est également un appui pour les éducateurs dans le travail fait au domicile.

BESOINS - Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	1	3%	3	4
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	0	0%	5	2
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	53		43	-
Dont généralistes	34		14	-
Dont spécialistes	14		22	-
Dont psychologues	5		7	-
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	5	14%	8	-

En 2022, 5 usagers ont été concernés par une ou plusieurs hospitalisations

En interne : Travail de la Psychologue du service

> Le travail de soutien et d'accompagnement auprès des familles

Admissions: 8

La psychologue a pu rencontrer chaque famille au cours des admissions.

Plan d'Actions Partagé (PAP): 14

Au cours de l'année 2021, la psychologue est intervenue lors de la présentation des PAP. Ces temps de travail de la psychologue, avec les éducateurs référents et les familles, ont aidé à la mise en perspective de l'action éducative et de ses effets sur la prise en charge familiale des enfants; en analysant et en élaborant les principaux obstacles qui se présentaient et en proposant des axes de travail pouvant aider à la mise en œuvre des objectifs repérés par les familles et le service

Avenants DIPEC: 7

La psychologue a été présente lors des avenants DIPEC pour chaque renouvellement de mesure.

De manière générale, la psychologue n'est pas présente au moment des bilans. Néanmoins elle a pu être présente à certains bilans de fin de mesure lorsqu'une



intervention d'aide et de soutien psychologique a été mis en place auprès de la famille (enfant ou parent) au cours de l'accompagnement.

VAD (Visites à Domicile) : 43

Un travail d'observation et d'évaluation au domicile de la famille, des premières relations mère-enfant ; père-enfant ; enfant –fratrie.

Dans le cadre du suivi externalisé des jeunes enfants de moins de 3 ans, nous avons mis en place des modalités d'intervention pluridisciplinaires (éducateur, psychologue), afin de multiplier les champs d'observation et d'investigation et apporter une aide et un soutien à la parentalité les mieux adaptés aux demandes parentales.

C'est au cours de ces visites que sont questionnés, appréhendés et évalués les modes de relations et la tonalité des échanges et des interactions au sein de la famille (parents/enfants et fratrie). L'ensemble des éléments relevés contribuent à l'attention portée aux conditions du développement de l'enfant. Ces observations croisées ont pu permettre de distinguer et d'isoler des signaux qui étaient autant d'alertes sur les risques d'altération du développement de l'enfant. Ces alertes ont pu permettre de travailler avec le/les parents sur l'acceptation d'un accueil et d'une mise à l'abri permettant d'éviter une rupture développementale de leur enfant par une prise en charge éducative adaptée et la mise en œuvre de soins psychiques.

Rencontres et entretiens psychologiques avec les familles : 20

- Entretiens avec les deux parents : 6

- Entretiens avec un parent : mères seules : 14

- Entretiens avec un parent : pères seuls : 0

> Travail partenarial: en lien avec les travailleurs sociaux et les intervenants médico-psychologiques: 6

La psychologue peut participer aux différentes synthèses proposées par les professionnels autour de la situation d'une famille : elle a pu ainsi être en lien et participer à certaines réunions avec des centres de périnatalité et des PMI.

Elle a pu se rendre également à des rendez-vous avec des responsables de crèches en concertation avec les familles lorsque des points de vue divergents sur l'exercice de la parentalité pouvaient remettre en question la pérennité d'un accueil apaisé et bienveillant d'un enfant pour lequel cet accueil en crèche était souhaitable et demandé.

Participation aux groupes d'expression des usagers et aux rencontres collectives:

Nous avons souhaité mettre en place des groupes de paroles et de soutien à la parentalité animés par la psychologue et une ou deux éducatrices à raison de 3 par



an, en privilégiant la proximité du domicile des familles afin que les rencontres puissent se faire dans les meilleures conditions. Ce temps d'échanges, aux thématiques diverses autour de la parentalité, a été proposé aux parents les samedis matins; l'objectif étant de permettre le renforcement de l'estime d'eux même à travers la rencontre et les échanges avec d'autres parents confrontés aux mêmes difficultés. Cette démarche leur permet de relativiser et de mettre en perspective les obstacles qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants et à prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à rencontrer des difficultés dans l'éducation et la protection de leurs enfants et rompre ainsi avec le sentiment d'isolement et de honte que chacun et chacune peut vivre autour de sa propre situation.

Trois sessions ont été programmées, et pour trois raisons différentes (intempéries majeures, maladies etc.), au dernier moment, elles n'ont pu avoir lieu. Celles-ci seront reproposées en 2023 après un temps de réflexion sur les modalités.

Réunion partenariales et temps de travail avec la MDR de l'Arbresle : 2

Le travail de soutien et d'accompagnement auprès des équipes :

Le travail d'accompagnement des professionnelles du SAEE Petite Enfance par la psychologue institutionnelle est soutenu et continu tout au long de l'année.

Au cours des réunions hebdomadaires de l'équipe toute entière sont évoquées les situations prises en charge pendant la semaine écoulée, elles sont évaluées dans leur contexte quotidien et font l'objet de stratégies d'intervention pour les VAD à venir.

Par des réunions cliniques à raison d'une tous les deux mois sont abordées les problématiques relationnelles difficiles au sein de la famille, les signes et les comportements d'alerte. Ces signalements font l'objet d'une approche clinique qui a pour objectif de mieux comprendre les fonctionnements psychopathologiques présents dans le contexte familial.

La mise en résonnance des dysfonctionnements de l'un des membres de la famille sur l'ensemble familial permet de distinguer les problématiques psychiques individuelles et leurs effets sur le groupe familial. L'approche diagnostique vient s'articuler à une démarche de prise en charge différenciée et personnalisée qui permet d'articuler les démarches thérapeutiques et éducatives que nécessite la prise en charge.

En complément de ces différentes instances sont proposés des groupes de travail thématiques autour des différents aspects du développement psychique et comportemental de l'enfant durant le 1^{er} et le 2ème âge. Ces groupes vont se formaliser tout au long de l'année 2023.

Evaluation annuelle des projets personnalisés



EVALUATION ANNUELLE DES PROJETS PERSONNALISES (hors admissions de fin d'année)	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	3	7	2
Quelques critères minoritaires satisfaits	8	1	9
Critères globalement satisfaits	11	11	7
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	4	8	2
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	0	2
TOTAL	26	27	22

L'analyse des projets personnalisés concerne uniquement 26 enfants sur les 36 enfants accompagnés en 2022 (les 10 autres enfants ont été admis en fin d'année et il est encore trop tôt pour réaliser une première évaluation).

Sur 26 enfants suivis, 15 des projets personnalisés (soit 57%) ont une évaluation avec des critères globalement satisfaits ou satisfaits.

Le projet personnalisé permet de définir des objectifs d'accompagnement au plus près des besoins de l'enfant. Réalisé dans une dynamique de co-construction avec les familles, cela permet d'inscrire les parents dans une démarche participative et de les rendre acteur de l'accompagnement éducatif.

Ainsi nous nous appuyons sur les compétences parentales existantes afin de les faire évoluer sur leurs difficultés.

3.3 Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers sortis dans l'année	18	17	14

Nombre d'usagers sortis en 2022

18



Nous comptons 18 fins de mesure au cours de l'année 2022. Il faut noter une progression constante des fins de mesure depuis 4 ans, en lien avec l'évolution du nombre d'enfants accompagnés par le service (augmentation du nombre de places).

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	2	11%	3	2
4 à 12 mois	7	39%	7	8
1 à 3 ans	9	50%	7	4
Plus de 3 ans	0	0%	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,06		0,84	0,7

La durée d'accompagnement est, en moyenne, de plus d'une année. Le service SAEE Petite Enfance propose des accompagnements de 6 mois renouvelables 1 fois. La durée d'accompagnement est donc, pour l'année 2022, supérieure au projet de service et concerne la moitié des accompagnements.

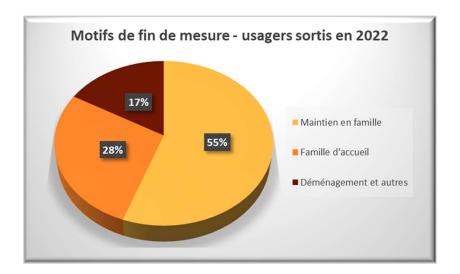
La durée d'accompagnement n'a cessé d'augmenter durant ces 3 dernières années mais d'une manière moins forte sur les 2 dernières. Nous verrons si la durée d'accompagnement se stabilise en 2023.

En 2022, 18 enfants sont donc sortis du dispositif SAEE Petite Enfance :

- Les 9 situations dont la durée de prise en charge se situe entre 1 et 3 ans ont bénéficié d'une dérogation étant donné le dépassement réglementaire. Parmi ces 9 situations, 2 d'entre elles ont bénéficié de dérogations exceptionnelles qui ont permis de prolonger leur durée au-delà de 18 mois.
- Les 7 situations dont la durée de prise en charge se situe entre 4 et 12 mois se sont arrêtées car il s'agissait d'une fin de mesure.

3.3.2. Motif de sortie





Parmi les 18 enfants « sortis » du dispositif SAEE Petite Enfance en 2022, 13 ont pu être maintenus en famille soit 72%, contre 53% en 2021 et 36% en 2020.

En 2022, le service a eu peu de placement en urgence : 2 sur 18 usagers sortants contre 8 sur 17 usagers sortants en 2021.

3.3.3. Orientation à la sortie

Au cours de l'année 2022, sur 18 enfants sortants :

- 2 enfants, d'une même fratrie, ont été accueillis en famille d'accueil à la demande de leur mère qui était en détresse au niveau psychologique.
- 1 enfant a bénéficié d'un accueil séquentiel en famille d'accueil (même nombre de jours au domicile que dans la famille d'accueil).
- 2 enfants d'une même fratrie ont été placés en famille d'accueil dans le cadre de notre dispositif de mise à l'abri, la sécurité des enfants n'étant plus assuré au sein de la famille à cause de l'addiction de leur mère. Suite à l'audience du juge, les enfants ont été ensuite accueillis dans une famille d'accueil pérenne.
- 13 enfants ont été maintenus dans leur famille et ont bénéficié d'une mesure AEA, AEMO, SAEE (sur la Métropole suite à un déménagement), appartement diffus suite à des violences conjugales et 5 sans suivi particulier.

En 2022, les 18 enfants sortants proviennent de 14 familles différentes dont 11 familles ont obtenu le maintien de leurs enfants à leur domicile avec ou sans accompagnement après l'arrêt du SAEE Petite Enfance.

En 2021, sur 12 familles, 6 avaient obtenu le maintien de leurs enfants à leur domicile à la fin de la mesure SAEE Petite Enfance



Cette évolution peut s'expliquer par des situations familiales moins dégradées, moins de précarité éducative et sociale, un suivi plus long dans la durée et un profil de famille plus en adéquation avec le projet du service.

La moitié des enfants suivis par le SAEE Petite Enfance sont scolarisés à la maternelle, à leur sortie : 1/3 des enfants fréquente la crèche ou sont accueillis chez une assistante maternelle et 2 enfants d'une même fratrie n'ont pas de mode de garde alternatif.

L'accès des enfants à la crèche et à l'école reste une priorité du service et fait partie intégrante de notre projet. Ces lieux de socialisation et d'apprentissages sont indispensables pour stimuler les enfants sur les plans moteur, cognitif et social.

Le SAEE PE travaille en partenariat avec les écoles et les crèches, ce qui nous permet d'avoir un regard éclairant extérieur sur le développement de l'enfant en dehors du milieu familial.



4. Locaux et moyens matériels

En Novembre 2022, les bureaux du SAEE se sont agrandi avec un étage supplémentaire à la même adresse. Nous avons donc actuellement un rez-de-chaussée avec une salle de réunion pouvant accueillir les familles, un bureau pour les 2 Cheffes de Service, une salle d'entretien pour les familles, un 1^{er} étage pour les bureaux du Service Petite Enfance avec 5 professionnelles, un bureau pour l'assistant administratif, un bureau pour les psychologues. Le 2ème étage est destiné au Service du SAEE Brignais avec des moyens matériels nécessaires afin de le meubler. Cet étage comporte 2 bureaux pouvant accueillir les 6 éducateurs, une salle de réunion, une cuisine.

Pour autant, le SAEE Petite Enfance est un service plutôt nomade, puisqu'il opère également dans tout le Nord du Département, entrainant beaucoup de temps de trajet pour les professionnels. Quelques points de chutes sont possibles notamment dans des bureaux du Pôle Villefranche où un espace peut permettre d'accueillir des familles pour des entretiens. Pour autant, l'augmentation du nombre de points de chute serait bénéfique pour les accompagnements.

Un nouveau véhicule a été acquis, et un autre en location longue durée est en cours de livraison. Cela permet de maintenir un fonctionnement avec 5 voiture pour une équipe éducative de 5 professionnels. Deux téléphones neufs ont été achetés, afin de garantir le bon fonctionnement de cet équipement essentiel dans le lien avec les familles suivies par le SAEE. De plus, quatre nouveaux ordinateurs portables ont été mis à disposition des éducteurs/trices.

5. Perspectives 2023

AU PLAN EDUCATIF ET COLLECTIF:



La participation et l'expression des usagers :

Nous projetons de relancer un groupe de travail sur le « café des parents » et l'expression des usagers. L'idée de thématiques à aborder, avec l'appui de l'équipe et de la psychologue, est toujours d'actualité. La question du « format » doit être abordée à nouveau afin que chaque famille puisse être prise en compte et avoir accès à cet espace.

Formation collective:

Nous constatons que la complexité des problématiques familiales demande de plus en plus de pouvoir bénéficier du soutien de la psychologue pour mieux comprendre et appréhender nos interventions. Nous rencontrons des familles souvent en grande souffrance psychique avec une augmentation des troubles psychiatriques pour certaines.

Une formation collective autour de cette problématique sera proposée en 2023 : « Parentalité et troubles psychiques : impact sur les enfants », par l'organisme EPSILON MELA.

Sorties collectives:

Pour 2023, des sorties collectives vont être proposées aux familles avec leurs enfants comme chaque année sur la période estivale.

<u>Vie du Pôle Sud :</u>

Une journée de rencontre est prévue le 25 mai 2023 avec tous les acteurs du Pôle Sud (équipes éducatives, chefs de services, Directrice de pôle, psychologues) afin de se rencontrer, partager les projets des services (MECS Clair Printemps, SAEE Brignais et SAEE Petite Enfance), et d'échanger sur des problématiques communes (accompagnement des familles, mise à l'abri, la référence éducative).

AU PLAN DU FONCTIONNEMENT ET DE LA GESTION DU SERVICE :

L'évaluation externe du SAEE Petite enfance :

L'évaluation externe devrait avoir lieu sur le deuxième semestre 2023.



La réécriture du projet d'établissement :

Celle-ci doit s'effectuer sur l'année 2023. Il sera intéressant d'y intégrer les derniers éléments travaillés au sein du service comme le nouveau livret d'accueil du SAEE Petite enfance, le dispositif de mise à l'abri et la participation des usagers.

Pérennisation des 20 places au SAEE Petite Enfance :

Nous espérons, au vu du nombre de demandes de suivi en ce début d'année 2023, que les 5 places supplémentaires vont pouvoir être pérennisées. Cela permettra de répondre aux demandes croissantes d'accompagnement sur le Département au niveau de la Petite Enfance, mais également de favoriser la dynamique d'équipe et la stabilité du service (maintien du poste d'éducatrice de jeunes enfants, du temps de secrétariat et du poste de Cheffe de Service).